

## ORDONNANCE COLLECTIVE (O.C.)

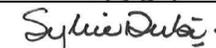
<b>OBJET : HYPERTHERMIE / HYPOTHERMIE</b>	<b>CODE : O. C. 23</b>
<b>DÉFINITION :</b> <b>Élévation ou abaissement de la température du corps au-dessus ou au-dessous de la normale.</b>	<b>ACCEPTÉE PAR :</b> - Le Comité de pharmacologie le : <u>2005-05-11</u> - L'exécutif du CMDP le : <u>2005-06-22</u> - L'exécutif du CII le : <u>2005-05-03</u> <b>RÉVISÉE LE : 2015-02-04</b>
<b>Utilisateurs</b> ➤ Infirmières des urgences.	
<b>Clientèle visée</b> ➤ Urgences.	
<b>Indication</b> ➤ Hyperthermie : - Nourrissons de moins de 3 mois : T° rectale 38° C et plus; - Bébés et enfants de 3 mois et plus : T° rectale 38,1° C et plus; - Jeunes adultes et enfants : T° rectale 38,1° C et plus; T° buccale 38,1° C et plus; - Personnes âgées : T° rectale 37,8° C et plus; T° buccale 37,8° C et plus; ➤ Hypothermie : T° rectale inférieure à 35° C.	
<b>Contre-indication</b> Aucune.	
<b>Ordonnance / posologie</b> ➤ Appliquer le protocole de soins « Hyperthermie / Hypothermie » (P. S. 23).	
<b>ALERTE NURSING</b>	
◆ <b>Toujours prendre la T° rectale sauf si contre-indications :</b> - Traumatisme ou chirurgie rectale - Malformation rectale ou anale - Immunosuppression (risque de fissure) : - Leucémie aiguë - Thrombocytopénie - Chimiothérapie	
◆ <b>Si prise de T° buccale : attendre 30 minutes si l'usager a fumé, bu ou mangé (incluant gomme à mâcher);</b>	
◆ <b>Ne pas prendre la température buccale si :</b> - Détresse respiratoire - Frissons - Chirurgie ou trauma de la bouche - Usager inconscient, confus ou non coopératif	

Signature (président du CMDP) :



Date : 2015-03-31

Signature (Directrice en soins infirmiers) :



Date : 2015-03-10